



Compte-rendu

Réunion du Comité Syndical du 14-03-2011 - 17h30

SMICTOM du Chinoisais • Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
24 place Jeanne d'Arc • B.P. 203 • 37502 CHINON CEDEX
Tel. 02 47 93 22 05 • Fax. 02 47 93 05 87
www.smictom.com

L'An Deux Mil Onze, le 14 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE J.P.

Date de convocation du Comité : 28.02.2011

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77 - **Membres votants** : 57

Secrétaire de séance : Mme SENNEGON Nathalie

1) Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 21.12.2010

Aucune remarque n'est apportée quant au compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 21.12.2010.

⇒ Il est approuvé à l'unanimité.

2) Débat d'orientations budgétaires – Exercice 2011

En complément des premiers éléments communiqués lors des réunions de décembre 2010, le diaporama, transmis avec les convocations, est commenté par M. DUVERGNE.

Des précisions sont apportées notamment :

- ✓ **Apports extérieurs au Centre de Tri** : Depuis Janvier 2011, les emballages et les journaux magazines de la Communauté de Communes du Val de l'Indre ne sont plus triés au Centre de Tri de CHINON : baisse des tonnages du Centre de Tri et des refus de tri incinérés.
- ✓ **Mâchefers** : un décret doit paraître courant du 1^{er} semestre 2011 pour exonérer les mâchefers de la TGAP (suppression de la double taxation des mâchefers).
- ✓ **Contrat Eco-Emballages** : distribution aux élus du communiqué de presse de l'Association AMORCE et du Cercle National du Recyclage en date du 10.03.2011 « *Amorce et le CNR déposent leur recours contre l'arrêté d'agrément Emballages* ».
- ✓ **Hausse des coûts de reprise des matériaux** :

A titre d'exemple sont cités les coûts des matériaux suivants :

	Coûts Fin 2009	Coûts Fin 2010
Cartons	38 €/t	75 €/t
Flacons Plastique	103 €/t	310 €/t

- ✚ **Déchèteries** : La Sté OURRY, nouvel exploitant des déchèteries depuis le 01.01.2011 a installé des bennes plus grandes sur plusieurs sites. Ces dernières engendrent un rebord par rapport au quai. Les usagers ne peuvent donc plus vider en direct leur remorque et le Syndicat a reçu plusieurs réclamations. Auparavant les manipulations étaient beaucoup plus faciles pour l'utilisateur.
Sur ce point, M. DUVERGNE précise que le Syndicat ne peut pas revenir en arrière. Il doit continuer de mettre en sécurité plusieurs sites pour éviter l'accident survenu dernièrement à l'île Bouchard (chute d'un usager dans une benne) ⇒ installation de garde corps programmée en 2011 sur 6 déchèteries.
- ✓ **Presse à balles du Centre de Tri** : De part son ancienneté et l'évolution des PTM (Prescriptions Techniques Minimales), le Syndicat doit envisager le renouvellement de la presse à balles.
- ✓ **Contributions 2011** : M. DUVERGNE commente le tableau ci-dessous et propose d'établir le budget 2011 sur la base de l'hypothèse n° 4 : hausse du coût à l'habitant de 3 % avec mutualisation des garde-corps des déchèteries et prélèvement sur le Fonds de Roulement de l'ordre de 62 000 € alimenté par le résultat budgétaire 2010.

D.O.B. 2011

Contributions 2011

	2010	2011
Montant HT contributions/Hab.	4 684 207	4 878 400

Soit Différence	194 193	→ 4,15%
-----------------	---------	---------

(Tendances présentées en Décembre
+ 4,8%)

Coût à l'habitant

	2010	2011
Population 2010-2011	72 335 hab.	72 916 hab.
Coût / Habitant - coef. 1 (collecté 1 fois/semaine)	58,65 €	60,64 €
Écart	1,99 €	→ 3,4%

% Augmentation Coût à l'habitant	Vs Résultat Prévisionnel exercice 2011	Coût Hab. HT coef.1	Σ des Contributions-coût Hab. € HT	Σ des Contributions des déchèteries € HT	Évolution globale des contributions (Hab. et déchèteries)
3,40%	sans utilisation du résultat (excédent)	60,64 €	4 878 400	1 405 728	1%
3,40%	avec utilisation d'une partie du résultat = 43 875	60,64 €	4 878 400	1 361 852	0,30%
3%	avec utilisation d'une partie du résultat = 18 728	60,41 €	4 859 670	1 405 728	0,70%
3%	avec utilisation d'une partie du résultat = 43875 + 18728 = 62603	60,41 €	4 859 670	1 361 852	0%

Principales questions – réponses soulevées lors de la présentation du DOB 2011

Dépense d'investissement pour les garde-corps des déchèteries

M. DEBIEN souligne qu'il est favorable à la mutualisation de cet investissement.

Précisions quant aux travaux à effectuer à l'U.V.E. suite à l'audit

En réponse à la question posée par M. F. HENNEBEL, M. DUVERGNE répond qu'à ce jour, l'audit n'est pas finalisé. L'étendue exacte des travaux n'est pas encore connue.

Compostage individuel

M. F. HENNEBEL évoque la possibilité de faire don des composteurs. De part son geste citoyen, l'usager qui composte limite les tonnages collectés. Sa démarche qui lui demande du temps engendre des économies pour le SMICTOM. Il serait plus aisé d'inciter les usagers à composter, grâce à la mise à disposition gratuite du matériel.

M. J.P. DUVERGNE répond que la participation financière reste modeste (coût bien inférieur au prix du marché et ceci pour du matériel de meilleure qualité). Elle permet de toucher les gens motivés.

Sur l'Indre et Loire, les chiffres sont les suivants : 9 000 composteurs ont été distribués dont 5 000 sur le SMICTOM du CHINONNAIS.

Une autre question est posée sur la possibilité d'instituer un tarif réduit pour les familles modestes.

3) Subvention du Conseil Général et de tous les partenaires financiers pour l'année 2011

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer pour autoriser le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Général et de tous les partenaires financiers.

- Pour les actions de communication et la mise en place d'outils de communication pour l'année 2011

- Pour l'achat de contenants de collecte sélective et le développement du compostage domestique (achat de composteurs, prestations d'accompagnement, communication, etc...) pour l'année 2011
- Pour l'étude et la mise en place de garde-corps pour les déchèteries

⇒ **Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, cette proposition

4) Tarifs 2011 pour les apports extérieurs dans les installations du SMICTOM du CHINOIS

Proposition – application de la hausse 2011 des marchés liés à l'UVE : soit + 2,40 %

Ordures Ménagères du SMICTOM du SUD LOCHOIS

Du 01.01.2011 au 30.06.2011	109,69 € HT la tonne
Du 01.07.2011 au 31.12.2011	112,32 € HT la tonne

Autres apports

Coûts applicables du 01.01.2011 au 31.12.2011	
Apports déchets commerciaux assimilables aux OM	112,32 € HT la tonne
Déchets Hospitaliers assimilables aux OM	125,51 € HT la tonne

⇒ **Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, les propositions susvisées.

TRI

Proposition: application de la hausse 2011 du marché 2004.08 « Exploitation du Centre de Tri » soit + 2,32 %

Emballages et journaux magazines du SMICTOM du SUD LOCHOIS	Du 01.01.2011 au 30.06.2011	Du 01.07.2011 au 31.12.2011
Flux bleu (Journaux Magazines - Prospectus)	67,90 € HT /t	69,50 € HT /t
Flux jaune (emballages hors verre)	268,60 € HT /t	274,80 € HT /t
Cartons de déchèteries (situées hors périmètre du SMICTOM)	70,90 € HT /t	72,50 € HT /t
Autres apports	Du 01.01.2011 au 31.12.2011	
Flux bleu (Journaux Magazines - Prospectus)	69,50 € HT /t	
Flux jaune (emballages hors verre)	274,80 € HT /t	
Cartons de déchèteries (situées hors périmètre du SMICTOM)	72,50 € HT /t	

⇒ **Après en avoir délibéré**, les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, les propositions susvisées.

5) Journaux magazines / Papiers issus de la collecte sélective

Convention pour la valorisation des Journaux Magazines / Papiers :

La convention actuellement en vigueur avec la Sté UPM Chapelle Darblay arrive à son terme le 30.05.2011. Le coût plancher actuellement en vigueur est de 50 € HT la tonne

Aussi, le Syndicat doit autoriser le Président à signer une nouvelle convention d'une durée de 4 ans pour la reprise des journaux-magazines / papiers.

Une consultation a été faite afin d'étudier les prix pratiqués actuellement par les repreneurs de journaux magazines / papiers.

2 repreneurs ont répondu à cette consultation :

- UPM Chapelle Darblay – Rouen (76)
- Noske Skog – Golbey (88)

	UPM - Chapelle Darblay Base	UPM - Chapelle Darblay Variante	Norske Skog - Golbey	UPM -Chapelle Darblay Formule actuelle
Formule et indices	PR=(Pjx0,08)+(RVx0,46) RV : val. moy. prix du journal neuf de Pap'Argus 3 derniers mois PJ : val. moy. Revipap qualité 1.11 3 derniers mois plancher : 65 € / t 70 € / t si > 4 ans périodicité : trimestrielle	prix fixe	PR=65+((PM-65)x0,7) PM : prix de marché négocié par Norske Skog auprès de ses fournisseurs plancher : 65 € / t 67 € / t si durée > 4 ans périodicité : mensuelle	
janv-08	76,14 €	75,00 €	74,00 €	59,59 €
févr-08	76,04 €	75,00 €	77,50 €	59,59 €
mars-08	78,94 €	75,00 €	81,00 €	59,59 €
avr-08	81,87 €	75,00 €	81,00 €	59,59 €
mai-08	81,08 €	75,00 €	77,50 €	59,59 €
juin-08	79,27 €	75,00 €	77,50 €	59,59 €
juil-08	79,40 €	75,00 €	84,50 €	59,59 €
août-08	81,47 €	75,00 €	91,50 €	59,59 €
sept-08	85,38 €	75,00 €	91,50 €	59,59 €
oct-08	85,19 €	75,00 €	91,50 €	59,59 €
nov-08	82,81 €	75,00 €	67,00 €	59,59 €
déc-08	72,18 €	75,00 €	67,00 €	59,59 €
Moyenne 2008	79,98 €	75,00 €	80,13 €	59,59 €
janv-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	51,65 €
févr-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	51,65 €
mars-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	51,65 €
avr-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
mai-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
juin-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
juil-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
août-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
sept-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
oct-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
nov-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
déc-09	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,00 €
Moyenne 2009	70,00 €	75,00 €	67,00 €	50,41 €
janv-10	70,00 €	75,00 €	74,00 €	50,00 €
févr-10	70,00 €	75,00 €	74,00 €	50,00 €
mars-10	70,00 €	75,00 €	95,00 €	50,00 €
avr-10	79,96 €	75,00 €	98,50 €	50,00 €
mai-10	82,79 €	75,00 €	98,50 €	50,00 €
juin-10	81,47 €	75,00 €	98,50 €	50,00 €
juil-10	81,77 €	75,00 €	102,00 €	50,00 €
août-10	84,43 €	75,00 €	102,00 €	50,00 €
sept-10	83,27 €	75,00 €	102,00 €	50,00 €
oct-10	82,35 €	75,00 €	102,00 €	50,00 €
nov-10	82,15 €	75,00 €	98,50 €	50,00 €
déc-10	85,02 €	75,00 €	98,50 €	50,00 €
Moyenne 2010	79,43 €	75,00 €	95,29 €	50,00 €
janv-11	85,48 €	75,00 €	105,50 €	50,00 €
févr-11	91,93 €	75,00 €	105,50 €	50,00 €
moyenne 2008 - fév 2011	77,12 €	75,00 €	82,11 €	53,16 €

Au final, il s'avère que l'offre de base de renouvellement formulée par la Société UPM Chapelle Darblay est intéressante. Les principales conditions de reprise sont les suivantes :

- Prix de reprise basé sur 2 indices : prix du journal neuf et prix de reprise Revipap (soit 91,93 HT € la tonne au lieu de 50 € actuellement – valeur février 2011)
- Prix plancher : 70 € HT la tonne

⇒ **Après en avoir délibéré**, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Autorise le renouvellement pour une durée de 4 ans de la convention de reprise des journaux-magazine / papiers avec la Société UPM Chapelle Darblay
- Autorise le Président à signer ce nouveau contrat.

Avenant à la convention signée avec Eco-Folio (Eco-organisme)

Cet avenant permet de prendre en compte les actualisations suivantes :

- Le **taux conventionnel de présence de folios** éligibles au soutien au recyclage : il est désormais de 50 % pour toutes les collectivités (26% actuellement pour les zones semi-rurales). Il n'y a plus de référence au milieu territorial de la collectivité.
- Les **seuils et modalités de valorisation des OMR** : le traitement thermique des OMR avec valorisation de l'énergie produite est éligible au soutien à la valorisation lorsque la performance énergétique (arrêté du 3 août 2010) dépasse le seuil de 0,2.
- Un **nouvel Espace Collectivité** : il recueille toutes les données nécessaires au versement des soutiens EcoFolio dans le cadre de la signature de la convention et de

la déclaration 2011 (coordonnées, RIB, utilisateurs, périmètre, tonnes recyclées, valorisation des ordures ménagères résiduelles – OMR).

- De meilleures solutions de gestion sont proposées aux repreneurs « papiers », partenaires des collectivités. Un **Espace dédié aux repreneurs** est mis en place pour faciliter la saisie de leurs informations et garantir une traçabilité optimale des flux de papiers recyclés (recyclage final). Il sera disponible à la fin du 1er trimestre 2011.
- La **catégorie papetière reste la référence unique** pour les soutiens au recyclage des papiers et une seule sorte peut être déclarée.
- La **signature électronique** : elle permet de dématérialiser l'ensemble des relations partenariales.

Les autres principes de la convention, ainsi que les modalités de calculs des soutiens demeurent inchangés.

Il est à noter que la convention, dans sa nouvelle version, a été rédigée en concertation avec les associations de collectivités territoriales (AMORCE, Cercle national du recyclage – CNR) et d'élus (Association des Maires et des Présidents de communautés de France – AMF). Elle a reçu un avis favorable de ces dernières.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer cet avenant avec Eco-Folio.

- ⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve et autorise :**
- ✚ l'avenant susvisé
 - ✚ *le Président à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à son exécution*

6) Questions et informations diverses

Compostage individuel

Transmission aux élus de la lettre d'information éditée par le SMICTOM en mars 2011 « Jardinez malin ».

M. DEBIEN propose qu'une enquête soit menée afin de connaître les usagers qui compostent en tas. Cette suggestion est déjà en cours de réflexion.

Prochaine Réunion

- Comité Syndical : Le 28.03.2011 à 17 H 30 (Budget 2011)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 50

Le Président
J.P. DUVERGNE

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 14.03.2011 - 17H30

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	Mme BERKANE Florence
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE	Mme AGEN Sophie
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	M. BLANCHARD Pascal
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. PESCHER Patrick
BEAUMONT EN VERON	M. MAIRE Alain
BRASLOU ((C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme MILLION Nathalie
BRAYE SOUS FAYE ((C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme FERREIRA Marie-Noëlle
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. HURET Jean Claude
CANDES ST-MARTIN (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. DUBIE Daniel
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. GUERIN André
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	M. DUVERGNE Jean Pierre
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	M. HENNEBEL Franck
CHINON (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la F.)	Absents Excusés
CINAIS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE	Absents
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. GARAND Sébastien
COUZIERS (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. ROY Daniel
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. DUMONT Jacky
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	Absents
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	M. BRISSEAU Daniel
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés
HUISMES	Absents
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	M. COURREGES Pierre
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGEAIS	M. GERBIER André
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. DEBIEN Jean Paul
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme LEPAPE Josette
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. MAUNOIR Josseline
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RABUSSEAU Madeleine
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RODA José
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme BAYARD Martine
MAZIERES DE TOURAINE	M. COUINEAU Jean Claude
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SENNEGON Nathalie
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme CAUDIU Sandrine
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BOUCHET Michel
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. SUTEAU Yves
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme MORIN Françoise
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	M. LISSOIR Bruno
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Mme MARTIN Danièle
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUNET Didier
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	M. BASSEREAU Jean Louis
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
RIVIERE (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la Forêt)	M. HOLLEBEKE Alain
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme PERDRIAU Véronique
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme EVANO Cécile
ST BENOIT LA FORET (C.C. de Rivière – Chinon – St Benoit la Forêt)	M. DAUDIN René
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents

ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. RABOIN Claude
SAVIGNY EN VERON	Mme VIGNERON Anne-Marie
SAZILLY (C.C. du Bouchardais)	Mme VERNA Michèle
SEUILLY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. RAMBAULT Bernard
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CHALON Ugo
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. BLAIS Robert
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
THIZAY (C.C. de la Rive Gauche de la Vienne)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Absents
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. DOMENGER Stéphane
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme L. TROKHATCHEFF
- * Mme S. PICARD
- *

Absents Excusés

M. Y. BRESTESCHE – Président Honoraire
Mme C. CHEMINOT Trésorière Principale de CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 57

Membres votants : 57

Secrétaire de séance : Mme N. SENNEGON